

12 novembre 2018

Comité permanent de la condition féminine  
131, rue Queen, sixième étage  
Chambre des communes  
Ottawa ON K1A 0A6  
Canada

Chères et chers membres du Comité permanent de la condition féminine,

Nous comprenons que le Comité mène un *examen sur le réseau de refuges et maisons de transition qui desservent les femmes et leurs enfants affectés par la violence faite aux femmes et la violence par un partenaire intime* et que le Comité va se pencher sur:

- l'écart actuel entre le nombre de lits requis et le nombre de lits offerts dans les refuges et les maisons de transition;
- les programmes fédéraux existants et le financement des refuges et des maisons de transition; et
- les solutions possibles pour combler l'écart entre les besoins et l'offre.

Je vous écris au nom de La Gigogne. Nous sommes une maison d'hébergement de 12 lits située à Matane dans le Bas-St-Laurent avec une population de près de 22 000 dans la MRC de la Matanie. Nous desservons principalement les femmes et les enfants victimes de violence conjugale. L'année dernière, nous avons desservi 42 femmes et 39 enfants et avons dû refuser 23 femmes et enfants en raison de manque de place ou pour problématiques autres (itinérance, femmes sans revenu, toxicomanie, santé mentale). Dans la MRC de la Matanie, aucune autre ressources d'hébergement n'existe pour les femmes en difficultés qui ne sont pas victimes(ajouter) de violence conjugale.

Selon nous, les maisons d'hébergement ne reçoivent pas un financement équitable d'une province et d'un territoire à l'autre. Le travail que nous accomplissons est essentiel ; les vies de femmes et d'enfants sont littéralement en jeu. Nous offrons plus qu'un simple refuge contre la violence, même si c'est un aspect très important. Comme vous le savez, au Canada, une femme est tuée par son partenaire ou ex partenaire tous les 6 jours. En plus de garantir la sécurité des femmes et des enfants, nous offrons des programmes comme des rencontres individuelles avec les mères et les enfants pour consolider leur relation, la gestion des émotions, counseling, etc. Nous offrons aussi des services post-hébergement et externes aux femmes désirant poursuivre leur cheminement vers une reprise de pouvoir.

Parmi nos services, nous comptons notamment une maison seconde étape, L'Entre-Temps, qui offre 6 logements temporaires (3 mois à 2 ans) sécuritaires pour les femmes victimes de violence conjugale et leurs enfants. Nous offrons aussi des suivis de groupe 1 fois par semaine pendant 15 semaines et ce, 2 fois par année. Nous assurons une écoute téléphonique 24 heures par jour, 7 jours sur 7, ainsi qu'un programme de sensibilisation pour quiconque désirant davantage d'information sur la problématique et comment la dépister.

La Gigogne compte également un service rattaché à sa mission, soit le service Alpha de la Matanie, offrant à toute la population des services d'alphabétisation, d'éveil à la lecture, à l'écriture et à la numératie pour les jeunes enfants 2-4 ans et leurs parents, de l'initiation à l'informatique et bien d'autres projets encore.

Nous vous faisons part des recommandations suivantes :

- Étant donné que la violence faite aux femmes persiste à un niveau épidémique, les refuges et maisons de transition pour les femmes et leurs enfants affectés par la violence faite aux femmes doivent être reconnus comme un service fondamentale.
- Les refuges et maisons de transition sont présentement gravement sous-financés. Nous recommandons une augmentation significative et durable du financement de base. Ce financement devrait hausser le nombre de lits et de maisons d'hébergement disponibles, mais il doit également inclure la dotation en personnel et la fourniture de services. Bâtir une maison d'hébergement sans la doter du personnel nécessaire n'est pas utile.
- Nous appuyons l'appel d'Hébergement femmes Canada en faveur d'un Plan d'action national, le gouvernement du Canada devrait développer un Plan d'action national aligné sur les recommandations des Nations Unies. Ce Plan d'action national, comme la Stratégie nationale sur le logement, devrait impliquer le gouvernement fédéral de même que les gouvernements provinciaux et territoriaux. Au Canada en 2018, chaque femme devrait avoir accès à des services comparables, où qu'elle vive au pays.

Nous invitons les membres du Comité à visiter notre maison d'hébergement si vous êtes de passage dans notre région et/ou à nous contacter par téléphone si vous avez des questions ou aimeriez avoir des précisions sur le travail que nous réalisons.

Sincèrement,



Vanessa Caron  
Coordonnatrice de la Maison d'hébergement  
La Gigogne  
418-562-3377  
lagigogne1980@outlook.com

CC : Monsieur Rémi Massé  
Député de la circonscription de Avignon-La Mitis-Matane-Matapédia